

Notice utilisateur — Retenues et pénalités

Khoa - 2026-10-06 - [Retenues et pénalités \(Nouveau\)](#)

 **Démo interactive** : [Les calculs du Certificat de paiement](#)

Comprendre les retenues soumises à TVA et les pénalités non soumises à TVA sur vos certificats de paiement

Le suivi financier du lot distingue deux familles de déductions : les **retenues soumises à TVA** (retenue de garantie, compte prorata, avance...) et les **pénalités non soumises à TVA** (indemnités hors du champ de la TVA : absence aux réunions de chantier, stockage en zone interdite, retard de transmission de documents...). Cette notice explique où les consulter et comment elles se lisent sur le Certificat de paiement.

SOMMAIRE

1. [Deux rubriques dans le suivi financier](#)
2. [Lecture sur le Certificat de paiement](#)
3. [FAQ](#)

1 Deux rubriques dans le suivi financier

Dans le tableau d'avancement du lot, les déductions apparaissent dans deux rubriques distinctes, sous la rubrique Commande :

Rechercher

Filtrer

Récapitulatif financier

Dernière activité
02/06/2026 par Khoa Bui

Depuis 15 jours

0 Activités

2 postes en cours

0 postes avec avenants > 10%

0 postes en dépassement de commande

1

Retenues soumises à TVA 6

Informations		Avancement			
Nom	Montant	Antérieur	Période	Cumulé	
		18 780,00 €	1 050,00 €	19 830,00 €	49 %
☐ Retenue de garantie	21 000,00 €	6 300,00 €	€ 1 050,	€ 7 350,1	35
☐ Compte prorata	4 200,00 €	1 680,00 €	€ 0,00	€ 1 680,1	40
☐ Avance forfaitaire	10 000,00 €	10 000,00 €	€ 0,00	€ 10 000	100
☐ Pénalités de retard	1 500,00 €	0,00 €	€ 0,00	€ 0,00	0
☐ Révision de prix	3 200,00 €	800,00 €	€ 0,00	€ 800,00	25
☐ Intérêts moratoires	600,00 €	0,00 €	€ 0,00	€ 0,00	0

2

Pénalités non soumises à TVA 3

Informations		Avancement			
Nom	Montant	Antérieur	Période	Cumulé	
		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0 %
☐ Absence au réunion de chantier	500,00 €	0,00 €	€ 0	€ 0	0
☐ Stockage de produits ou matériels en zone interdite	150,00 €	0,00 €	€ 0	€ 0	0
☐ Retard dans la transmission de documents	300,00 €	0,00 €	€ 0	€ 0	0

Les rubriques « Retenues soumises à TVA » et « Pénalités non soumises à TVA » dans le suivi financier du lot.

1 Retenues soumises à TVA : retenue de garantie, compte prorata, avance forfaitaire... — leurs montants suivent le régime de TVA du marché.

2 Pénalités non soumises à TVA : indemnités hors du champ de la TVA, déduites après calcul de la TVA.

Chaque rubrique présente les mêmes colonnes que le reste du tableau (Montant, Antérieur, Période, Cumulé, %) et n'apparaît que lorsqu'au moins une ligne existe. L'avancement d'une retenue ou d'une pénalité se pointe comme celui d'un poste.

2 Lecture sur le Certificat de paiement

Dès qu'au moins une pénalité non soumise à TVA est pointée, le bas du Certificat de paiement présente trois rubriques :



IDCAPTURE

CERTIFICAT DE PAIEMENT

N° 5

1

Net à payer T.T.C avant pénalités

	Cumulée	Antérieure	Période
Net à payer H.T	€ 32.324,97	€ 28.049,98	€ 4.275,00
TVA 10% (assiette 18.999,98)	€ 1.900,00	€ 1.900,00	€ 0,00
TVA 20% (assiette 13.324,99)	€ 2.665,00	€ 1.810,00	€ 855,00
Total TVA	€ 4.565,00	€ 3.710,00	€ 855,00
Net à payer T.T.C avant pénalités	€ 36.889,97	€ 31.759,97	€ 5.130,00

2

Pénalités non soumises à TVA

	Cumulée	Antérieure	Période
Absence aux réunions de chantier	€ -1.000,00	€ -500,00	€ -500,00
Stockage de produits ou matériels en zone interdite	€ -450,00	€ -450,00	€ 0,00
Retard dans la transmission de documents	€ -900,00	€ -300,00	€ -600,00
Total pénalités non soumises à TVA	€ -2.350,00	€ -1.250,00	€ -1.100,00

3

Net à payer T.T.C

	Cumulée	Antérieure	Période
Net à payer T.T.C	€ 34.539,97	€ 30.509,97	€ 4.030,00

Le bas du Certificat de paiement en présence de pénalités non soumises à TVA.

- 1 **Net à payer T.T.C avant pénalités** : le net après TVA, avant déduction des pénalités.
- 2 **Pénalités non soumises à TVA** : une ligne par pénalité, montants négatifs, sans TVA, avec un total par colonne.
- 3 **Net à payer T.T.C** : le solde réellement dû — net avant pénalités moins le total des pénalités.

Sans pénalité, le certificat garde sa présentation habituelle avec une seule rubrique finale « Net à payer T.T.C ». Les **retenues soumises à TVA** restent quant à elles intégrées aux rubriques de déductions classiques, avant TVA.

3FAQ

Pourquoi mes pénalités n'ont-elles pas de ligne de TVA ?

Ce sont des indemnités hors du champ de la TVA : elles se déduisent après le calcul de la TVA, d'où leur place sous « Net à payer T.T.C avant pénalités ».

Une pénalité peut-elle être levée ?

Oui : son avancement peut être ramené en arrière ou la ligne supprimée par un utilisateur habilité ; le certificat suivant en tient compte.

Qui peut ajouter une retenue ou une pénalité ?

Les mêmes profils que pour les retenues historiques ; lors de la vérification d'une demande d'acompte, l'approbateur peut aussi en ajouter, modifier ou supprimer.

Où retrouver le détail d'une pénalité ?

Dans la rubrique « Pénalités non soumises à TVA » du suivi financier (menu contextuel : Voir les activités, Éditer) et sur le Certificat de paiement, une ligne par pénalité.